



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE GYMNASTIQUE

SECRÉTARIAT 3, route d'Arlon | L-8009 Strassen | T. +352 48 59 99 | F. +352 49 39 74 | secretariat@flgym.lu | www.flgym.lu

Sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg ASBL fondée le 09.07.1899 – Affiliée à : FIG, UEG, COSL

PROCEDURE DE SELECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026

Gymnastique Artistique Féminine (GAF) : Junior

(Validée dans la réunion du CA du 22.09.2025)

Strassen, 20/09/2025

concerne: critères

GENERALITES

Période: du 13 au 16 août 2026. Lieu : Zagreb (Croatie).

Formule de compétition : compétition individuelle et par équipe - années de naissances 2011 et 2012 –
compétition de qualification et finale par agrès (top 8).

Matériel de compétition : Spieth (à confirmer).

Présélection par les entraîneurs nationaux GAF : Janice Petry, Valentina Marochi, Ausra Monkunaite et Debora Tria.

OBJECTIFS

Participation all around : placement individuel parmi les premiers deux tiers des gymnastes s'étant présentées au concours général lors des qualifications et réalisation des normes détaillées plus loin.

Participation par agrès :

- placement individuel parmi la première moitié des gymnastes s'étant présentées à l'agrès en question lors des qualifications (CI) et normes détaillées plus loin. Une participation au concours général (all around) est une condition supplémentaire.
- placement par équipe parmi les 2/3 des équipes présentes.



SELECTION

Normes de sélection :

La gymnaste doit atteindre, dans le cadre d'au minimum une compétition de sélection, les résultats suivants. La FLGym refusera l'inscription aux Championnats d'Europe si les résultats ne sont pas obtenus. Une non-participation aux compétitions pour n'importe quelle raison entraîne que les résultats ne sont pas obtenus.

1. Normes all around pour 2/3 du classement :

Note finale de **43,000 pts.**

La gymnaste devra présenter une compétition all-around aux Championnats d'Europe.

2. Normes par agrès pour 1/2 du classement individuel :

Saut : **11,700** (1 Saut) – Barres asymétriques : **10,100** – Poutre : **10,800** – Sol : **11,200**

Pour une qualification avec comme objectif 1/2 du classement par agrès, 2 normes par agrès doivent au minimum être réalisées lors de la même compétition de sélection où la gymnaste a participé au concours général (all around). Même si la gymnaste est sélectionnée via les normes sur 2 agrès, elle devra présenter une compétition all-around aux Championnats d'Europe.

3. Normes par équipe pour 2/3 du classement par équipe :

Note finale de **131,200 points.**

4. Normes pour une sélection conditionnelle (renforcer une équipe sélectionnée via des critères individuels) :

Cette sélection est conditionnelle au fait que 3 gymnastes ont réalisé une sélection via les normes de sélections individuelles en all around **(1)** ou par agrès **(2)** lors d'une compétition de sélection.

Saut : **11,500** (1 Saut) – Barres asymétriques : **9,500** – Poutre : **9,500** – Sol : **10,200**

Pour une qualification conditionnelle avec comme objectif de renforcer le classement par équipe, au moins 2 normes par agrès doivent être réalisées lors de la même compétition de sélection où la gymnaste a participé au concours général (all around). Même si la gymnaste est sélectionnée via les normes sur 2 agrès, elle devra présenter une compétition all-around aux Championnats d'Europe.

Détermination de la sélection :

Les entraîneurs nationaux GAF feront l'analyse après la dernière compétition de sélection et proposeront au CA la sélection, selon les notes obtenues.

NB : Pour chaque compétition de sélection toutes les gymnastes seront autorisées à placer un tapis de 10 cm d'épaisseur pour les réceptions à tous les agrès sans déduction de la part des juges. L'entraîneur peut enlever le tapis sans déduction. Lors des compétitions internationales, les règles de l'organisation locale seront appliquées.

DELEGATION

Le CA déterminera la composition de la délégation finale (entraîneur(s), gymnaste(s), juge(s), kiné et chef de délégation).

LIGNES DE CONDUITE POUR LES GYMNASTES

Pour valider sa sélection, la gymnaste doit, en plus d'avoir satisfait aux normes de sélection :

- Etre de nationalité Luxembourgeoise et être inscrite dans la présélection.
- Se conformer aux et respecter les conventions et règlements de la Fédération.
- Suivre l'ensemble du programme de préparation. Une gymnaste qui refuse une invitation pour un stage ou un entraînement national, une invitation pour un test ou une sélection pour une compétition internationale sans certificat médical peut être exclue de la présélection et donc d'une éventuelle sélection pour les Championnats d'Europe 2026.

CALENDRIER

Moments de sélection :

1.	European Youth Olympic Festival	22/07-26/07/2025	Osijek (Croatie)
2.	Wase Gym Cup	25/10-26/10/2025	Melsele (Belgique)
3.	Gymnova Cup	08/11-09/11/2025	Keerbergen (Belgique)
4.	Top Gym	29/11-30/11/2025	Charleroi (Belgique)
5.	Christmas Gym Cup	13/12/2025	Bettembourg (Luxembourg)*
6.	DTB Pokal	19/03-22/03/2026	Stuttgart (Allemagne)
7.	Luxembourg Open	02/04-03/04/2026	Belair (Luxembourg)
8.	GymSport	25/04-26/04/2026	Porto (Portugal)

* maximum un juge national du Luxembourg (supérieur) sera pris en compte pour les notes sélectives. Le juge est défini après connaissance du tableau de Jury définitif et avant le début de compétition en cas où plusieurs juges nationaux du Luxembourg sont représentés dans le tableau.

Des éventuelles modifications au calendrier des moments de sélection pourraient se faire en cas de force majeure.

Détermination de la sélection :

1. 26/04/2026 Communication officielle de la sélection aux gymnastes par les entraîneurs nationaux GAF ainsi que par un communiqué officiel à diffuser le même jour
2. 01/05/2026 Détermination de la délégation par le CA
3. 10/05/2026* Date limite d'inscription définitive à European Gymnastics
4. 10/07/2026* Date limite d'inscription nominative à European Gymnastics

*Dates selon les régulations techniques de European Gymnastics. Les directives des Championnats d'Europe 2026 ne sont pas encore publiées.